

Nombre de membres	16
Membres présents	13
Pouvoirs	0
Exprimés	13
Oui	13
Non	0

Accusé de réception en préfecture
087-200049278-20240515-DEL-2024-34-DE
Date de télétransmission : 17/05/2024
Date de réception préfecture : 17/05/2024



EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 mai, le Bureau Syndical du PETR du Pays Monts et Barrages dûment convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, à Bujaleuf sous la présidence de Laurent PAQUET, Vice-Président.

Date de la convocation : 6 mai 2024

MEMBRES À VOIX DÉLIBÉRATIVE - PRÉSENTS :

**Jean-Pierre BOSDEVIGIE - Alain DARBON - Estelle DELMOND - Gérald GASCHET - Michaël KAPSTEIN
Henri LAVAUD - Lionel LEMASSON - Gilles MATINAUD - Laurent PAQUET - Jean-Claude SAUTOUR
Philippe SIMON - Michel THEYS - Guy TOUZET.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

DÉLIBÉRATION N° 2024-34

**OBJET : ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE - GR DE PAYS MONTS ET BARRAGES EN LIMOUSIN
DEMANDE DE SUBVENTION LEADER 2023-2027**

Monsieur le Vice-Président rappelle que depuis 2020, le PETR du Pays Monts et Barrages et le Comité départemental de la randonnée pédestre de la Haute-Vienne portent le projet d'un itinéraire de grande randonnée sur le territoire. L'avant-projet du GR de Pays Monts et Barrages en Limousin a été validé par la Fédération Française de Randonnée pédestre en février 2021 et l'itinéraire inscrit au PDIPR du Département de la Haute-Vienne à l'automne 2023.

Le GR de Pays Monts et Barrages en Limousin est composé de 9 étapes pour 175 km et 3 900 m de dénivelés. Une variante sous la forme d'une boucle intermédiaire de 3 étapes pour 65 km et 1325 m de dénivelé positif est aussi proposé autour du massif du Mont Gargan. Le projet définitif, proposé en concertation avec les communes traversées, doit être déposé prochainement et sa mise en œuvre pourrait débuter dans le courant du 2^{ème} semestre 2024.

Ce projet peut bénéficier d'un co-financement Leader dans le cadre des programmes européens 2023-2027 selon le plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES		FINANCEMENTS PRÉVISIONNELS		
Intitulé	Montant HT	Intitulé	Montant	Taux
Primo balisage : prestation FFRP	15 500,00 €	Autofinancement PETR	4 900,00 €	20,00%
Primo balisage : piquets	700,00 €			
Signalétique : mâts et lames directionnelles	3 800,00 €	LEADER 2023-2027	19 600,00 €	80,00%
Signalétique : pose	2 500,00 €			
Communication	2 000,00 €			
Total	24 500,00 €	Total	24 500,00 €	100,00%

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité, valident le plan de financement présenté, autorisent le Président à solliciter la subvention auprès du GAL Monts et Barrages et à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Fait et délibéré à Bujaleuf
Les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures.

**Le Vice-Président,
Laurent PAQUET**